

Gare ! La bombe

Autor(en): **Me.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **60 (1922)**

Heft 13

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-217107>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Vilhîe tseguelhie, n'ausse pas lo bonheu de referè dau vin couet à coque, où-to, ão bin tè lè plianto d'avau de la rita !

Pierro Tappetta.

GARE! LA BOMBE. — C'était au temps des armes à capsules. Un tireur charge son fusil pour s'exercer à la cible. Il place la capsule sur la lumière, épaupe, vise, presse la détente. La capsule fait un raté. Il en met une autre. Même jeu. Une troisième. Le coup part avec une force telle que le recul est considérable. Notre tireur est renversé, l'épaule luxée. Son fusil git à côté de lui sur le sol. Un voisin veut ramasser l'arme.

— Ne la touchez pas, fait son propriétaire, tout effaré; il y a encore trois coups dedans. Me.

DIX SECONDES DE COMMUNICATION AVEC LA PLANÈTE MARS

Conte.

I

QUAND la Mort surgit dans la chambre de John Hewligtown, cet astronome travaillait. La Mort toussa, lui ne se retourne même pas; absorbé dans ses études, il cherche vainement le moyen de correspondre avec l'une ou l'autre étoile. La Mort s'approche alors de lui, le tire par une mèche de cheveux, et le contraignant ainsi à relever la tête :

— Mon vieux, lui dit-elle, tu es un brave; ton existence fut un labeur continu. Je comptais l'arracher à la vie aujourd'hui, mais pour te récompenser je ne reviendrai que dans une année; en outre, je t'engage à formuler ton plus cher désir, je l'exaucerai dans la mesure du possible.

— Eh bien! s'écrie le savant, permettez-moi d'entrer en relation avec la planète Mars, ne fusse qu'un instant.

— Je t'accorde cela avec joie; dans 365 jours, tu pourras causer aux Martiens dix secondes. Réfléchis à la question que tu leur poseras et concerte-toi à ce sujet avec les hommes en vue de la terre.

La Mort s'enfuit, laissant John Hewligtown méditatif et ravi.

II

La nouvelle se répandit immédiatement dans le monde entier. Au bout de plusieurs mois, les docteurs des cinq continents se réunissaient à Pully pour discuter de cet événement. On fit des discours... Troizocub, le mathématicien renommé, exposa dans une conférence qu'il serait bon de savoir si la trigonométrie est en honneur chez les Martiens; l'illustre médecin Tyjeanne établit par un exposé magistral qu'il fallait leur demander s'ils connaissaient le remède contre la grippe; le célèbre physicien Aupetick proposa au contraire qu'on leur demandât si la découverte de la télégraphie sans fil était déjà faite là-haut. On ne s'entendit pas, on se disputa. Il y eut des scènes déplorablement : cinquante chimistes furent jetés à l'eau, vingt chirurgiens brûlés vifs à l'usine de Paudex et douze botanistes forcés de machonner des champignons vénéneux. La gendarmerie, ou plutôt le gendarme du village sévit : il fit évacuer la place du Prieuré.

Chacun regagna son pays.

III

Un journaliste écrivit : « Pourquoi n'interrogeons-nous pas tous les êtres raisonnables du globe à propos de la demande à adresser à Mars ? Faisons voter et posons aux Martiens la question proposée par la majorité; c'est justice ! »

Cet article remarqué fut reproduit par de nombreux quotidiens et l'on mit en pratique l'idée qu'il renfermait. Des bulletins de vote furent distribués aux femmes comme aux hommes âgés de vingt ans.

Hewligtown attendit avec impatience le résultat des scrutins. Prévoyant qu'il se sentirait trop ému pour entretenir la conversation avec Mars, il avait chargé son ami Raksoun de le faire pour lui. C'était donc à Raksoun seul que devait être confiée la décision du monde.

IV

Le grand jour est là. Une foule gigantesque, accourue de partout, se presse à Pully. Dans les premiers rangs, Poincaré, Charlie Chaplin, Clémenteau, Fatty, Foch, Nazimova regagnent lentement leurs places, puis c'est l'arrivée de Monsieur Rosset accompagné de Filippi et d'un groupe de chanteurs vaudois; on remarque les écrivains de l'Académie française, les membres de l'Académie Goncourt se présentant en caleçons de bain, avec des nègres; les actrices, dans de magnifiques toilettes, descendent de voiture. Assis à l'écart, Guillaume II passe sa couronne au papier de verre. Hewligtown, en blouse blanche, semble peu à l'aise, il est très pâle. Il dit à son entourage :

— J'ai bien réfléchi, c'est décidément la question de la télégraphie sans fil qu'il est le plus intelligent de poser; j'espère que les gens l'auront compris !

Tout à coup sept agents de police tombent foudroyés; majestueusement, la Mort se dresse devant Hewligtown. Celui-ci troublé lui explique par signes qu'il laisse à son collègue le soin d'entrer en pourparler avec Mars. La Mort s'incline, et tendant à Raksoun une sorte d'entonnoir :

— Quand j'aurai frappé trois coups, dit-elle, vous pourrez, en causant là-dedans, être entendu des habitants de la planète. Attention !

Le moment est solennel; chacun, haletant, tâche en se soulevant sur la pointe des pieds de distinguer quelque chose. Soudain le premier coup retentit, formidable : un frémissement parcourt l'assistance. Le deuxième coup éclate : des jeunes filles et Filippi s'évanouissent. Le troisième coup paraît être l'effondrement des choses. La terre tremble.

Raksoun se précipite, colle sa bouche à l'entonnoir, et frétillement :

— Martiens! quel est votre champion de boxe ?

Cinq secondes d'anxiété s'écoulent, puis une voix lointaine répond :

— Lolo Kolo-Kola.

La Mort, Hewligtown, l'entonnoir s'évanouissent, tandis que de la multitude, enthousiasmée, s'élève une immense clameur, portant jusqu'aux nues un nom désormais immortel :

— Lolo Kolo-Kola. *André Marcel.*

LA JEUNESSE DE JADIS

NOUS avons eu entre les mains le Registre des délibérations de la Jeunesse d'Essertes, dès le 1er août 1848. Ce registre, qui est un carnet, s'ouvre par un règlement.

On y lit que (orthographe respectée) :

Art. 10. — Tout célibataire, bourgeois de la commune, âgé de 16 ans, bien famé, peut être reçu membre en payant 10 batz.

Art. 11. — Les membres reçus de la Société promettra de contribuer de tout leur pouvoir au profit et à la prospérité de la Société.

Art. 14. — Si le fait est constant qu'un ou plusieurs membres cherchent chicane, ils pourront être condamnés par le comité à une amende qui ne dépassera pas 25 batz.

Art. 16. — Il est défendu à aucun membre de la Jeunesse de mener boire ou manger des personnes étrangères à la Société sous peine d'une amende dont le maximum est fixé à 25 batz.

La Jeunesse fait une fête le 20 août 1858 jour de la levure de la maison d'école.

Le 28 avril 1849 on décide une fête le dimanche 3 juin. A cette occasion la « Jeunesse ne prendra à sa charge aucun embarras, elle traitera avec un aubergiste pour qu'il fournisse à dîner le Dimanche et le Lundi à tant par tête, et qu'il ait à sa charge la musique, étant entendu que la Jeunesse donnera un écu de 5 frs de France pour les musiciens ».

Les Dimanche et Lundi 5 et 6 octobre 1856, la Jeunesse organise une fête chez l'aubergiste Crausaz lequel s'engage à fournir 4 musiciens et délivrera 8 pots de vin à la Jeunesse.

« La Jeunesse fera le pont des danses et aura le produit des cartes qui se délivreront pour danser ».

« Cette fête favorisée par le temps, un nombre considérable de danseurs est accouru des villages voisins » et laissa un bénéfice de 24 francs.

A l'occasion de la levure de la fromagerie il y a fête le 17 juillet 1859.

Le 12 mai 1867 fête.

Le 2 janvier 1881 la Jeunesse est dissoute, le mortier est remis à Frederic Desliaz.

En 1885 résurrection de la Société qui conserve les anciens règlements; le 24 juillet 1887 elle décide d'aller à Genève au Tir fédéral, en corps, le samedi 30 juillet. Elle avait 125 frs 60 en caisse.

* * *

Le registre s'arrête là. Les lignes ci-dessus ne sont pas d'un intérêt palpitant, mais jettent une faible lueur de folk-lore sur des mœurs qui s'en vont. C'est à ce titre que nous les donnons.

(Communiqué par Méline.)



ÉTAT-CIVIL

UN de nos bons Lausannois, le papa Samuel L..., ayant quitté de bonne heure son village natal du Jorat, pour s'établir à la capitale, où il remplissait une importante fonction officielle, eut, au cours de son existence, une aventure assez curieuse qu'il racontait lui-même volontiers, avec toute la bonhomie qui le caractérisait. Laissons-lui donc la parole.

* * *

Après la mort de mon père, étant seul héritier, je me rendis dans mon village pour remplir différentes formalités, et recueillir le modeste héritage et quelques droits que me laissait l'auteur de mes jours. Entre autres droits, je devenais membre de l'importante Abbaye de l'endroit et je me fis recevoir par le secrétaire de celle-ci, afin de mettre les choses bien en règle et passer les écritures indispensables, qui me conféraient de droit le titre de sociétaire.

M. le secrétaire, un homme entre deux âges, à l'air quelque peu sévère, darda sur moi un regard inquisiteur et me posa quelques questions qui, paraît-il, ne purent le satisfaire. Dans le fond de sa pensée, il voyait sûrement en moi un intrus. De mon côté, fort de mon droit, je me plus à le laisser s'égarer et à compliquer les affaires. Il ajusta donc son binocle, prit enfin un grand registre, puis, avec des réflexions amusantes, moitié patois, moitié français, il parcourut du bout du doigt, en avant et en arrière, la longue liste des L... Quand il eût fini, il recommença, et ce manège commençait à durer d'une façon inquiétante, lorsque tout à coup, il se leva, me regarda bien fixement et me fit la déclaration suivante : « Mon ami, je ne puis vous inscrire, car vous n'avez aucun droit; voici bien le nom de feu votre père : L... Abram-César, mais celui-ci n'a pas eu d'enfant ».

Après une sortie pareille, mes amis, je n'eus pas la force d'insister; je me mis à rire de bon cœur, et il est probable que je mourrai sans avoir été mis en possession de mon droit de sociétaire de l'Abbaye de S... O. D.

QUI CHERCHE... — Au bureau du commissaire de police :

— Vous êtes sans profession ?

— Pardon!... inventeur de mon état.

— Qu'avez-vous inventé ?

— Rien!... je cherche.

ON S'EN DOUTAIT... — On a découvert, l'autre matin, dans la forêt de Sauvabelin, le cadavre d'un homme, jeune encore, lardé de coups de couteau. De l'enquête, il résulte que cet assassinat est dû à la malveillance.